

Fiche d'information sur la sécurité du produit



Conformément aux exigences dans l'Article 32 du Règlement (CE) n° 1907/2006

POWER WIPES

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom de produit : POWER WIPES
Numéro d'enregistrement REACH : Sans objet (mélange)
Type de produit REACH : Support contenant une substance/un mélange
: Les informations concernent la substance/le mélange

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.2.1 Utilisations identifiées pertinentes

Produit cosmétique: nettoyant

1.2.2 Utilisations déconseillées

Aucune utilisation déconseillée connue

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche d'information sur la sécurité du produit:

Fournisseur de la fiche de données de sécurité

TEC7*
Industrielaan 5B
B-2250 Olen
☎ +32 14 85 97 37
✉ +32 14 85 97 38
info@tec7.be
*TEC7 is a registered trademark of Novatech International N.V.

Fabricant du produit

Novatech International N.V.
Industrielaan 5B
B-2250 Olen
☎ +32 14 85 97 37
✉ +32 14 85 97 38
info@novatech.be

1.4. Numéro d'appel d'urgence

24h/24h (Consultation téléphonique: anglais, français, allemand, néerlandais) :
+32 14 58 45 45 (BIG)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Produits cosmétiques non soumis à la classification selon les critères du Règlement (CE) n° 1272/2008

2.2. Éléments d'étiquetage

Produits cosmétiques non soumis à l'étiquetage

2.3. Autres dangers

Attention! Danger de glissade

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

Cet article ne contient pas de substances obligatoires à déclarer

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Mesures générales:

Si vous ne vous sentez pas bien, consultez un médecin/service médical.

Après inhalation:

Transporter la victime à l'extérieur. En cas de problèmes respiratoires, consulter un médecin/service médical.

Après contact avec la peau:

Sans objet.

Après contact avec les yeux:

Rédigée par: Brandweerinformatiecentrum voor gevaarlijke stoffen vzw (BIG)
Technische Schoolstraat 43 A, B-2440 Geel
<http://www.big.be>
© BIG vzw

Motif de la révision: 2; 3; 8; 15

Numéro de la révision: 0100

Date d'établissement: 2021-01-26

Date de la révision: 2021-07-29

Numéro BIG: 66880

1 / 6

878-16433-022-fr-FR

POWER WIPES

Rincer immédiatement avec de l'eau (tiède). Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation persiste, consulter un médecin/service médical.

Après ingestion:
Sans objet.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

4.2.1 Symptômes aigus

Après inhalation:

EXPOSITION A DE FORTES CONCENTRATIONS: Irritation des voies respiratoires. Irritation des muqueuses nasales. Maux de tête.

Après contact avec la peau:

Pas d'effets connus.

Après contact avec les yeux:

Irritation légère.

Après ingestion:

Pas d'effets connus.

4.2.2 Symptômes différés

Pas d'effets connus.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Est repris ci-dessous lorsque disponible et applicable.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

5.1.1 Moyens d'extinction appropriés:

Petit incendie: Extincteur rapide à poudre ABC, Extincteur à mousse classe A, Eau (extincteur rapide, dévidoir).

Grand incendie: Eau, Mousse classe A.

5.1.2 Moyens d'extinction inappropriés:

Petit incendie: Extincteur rapide à poudre BC, Extincteur rapide au CO2.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Formation de CO et de CO2 en cas de combustion.

5.3. Conseils aux pompiers

5.3.1 Instructions:

Aucune mesure d'extinction spécifique n'est requise.

5.3.2 Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu:

Gants. Vêtements de protection. Échauffement/feu: appareil respiratoire autonome.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pas de flammes nues.

6.1.1 Équipement de protection pour les non-secouristes

Voir rubrique 8.2

6.1.2 Équipement de protection pour les secouristes

Gants. Vêtements de protection.

Vêtements de protection appropriés

Voir rubrique 8.2

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Aucun renseignement disponible

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Recueillir le produit.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Voir rubrique 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Tenir à l'écart des flammes nues/de la chaleur. Observer l'hygiène usuelle. Tenir l'emballage bien fermé.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

7.2.1 Conditions de stockage en sécurité:

Température de stockage: 0 °C - 35 °C. Conserver dans un endroit frais. Conserver dans un endroit sec. Conserver le récipient dans un endroit bien ventilé. Protéger contre le gel. Conserver uniquement dans l'emballage d'origine. Conforme à la réglementation.

7.2.2 Tenir à l'écart de:

Sources de chaleur, matières combustibles.

7.2.3 Matériau d'emballage approprié:

Aucun renseignement disponible

POWER WIPES

7.2.4 Matériau d'emballage inapproprié:
Aucun renseignement disponible

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)
Ne s'applique pas

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

8.1.1 Exposition professionnelle

a) Valeurs limites d'exposition professionnelle

Les valeurs limites sont reprises ci-dessous lorsque disponibles et applicables.

b) Valeurs limites biologiques nationales

Les valeurs limites sont reprises ci-dessous lorsque disponibles et applicables.

8.1.2 Méthodes de prélèvement

Est repris ci-dessous lorsque disponible et applicable.

8.1.3 Valeurs limites applicables lorsqu'on utilise la substance ou le mélange aux fins prévues

Les valeurs limites sont reprises ci-dessous lorsque disponibles et applicables.

8.1.4 Valeurs seuils

Est repris ci-dessous lorsque disponible et applicable.

8.1.5 Control banding

Est repris ci-dessous lorsque disponible et applicable.

8.2. Contrôles de l'exposition

8.2.1 Contrôles techniques appropriés

Tenir à l'écart des flammes nues/de la chaleur. Faire les travaux en plein air/sous aspiration locale/ventilation ou protection respiratoire.

8.2.2 Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Observer l'hygiène usuelle. Ne pas manger, ni boire ni fumer pendant le travail.

a) Protection respiratoire:

Protection respiratoire non requise dans des conditions normales.

b) Protection des mains:

Protection des mains non requise dans des conditions normales.

c) Protection des yeux:

Protection des yeux non requise dans des conditions normales.

d) Protection de la peau:

Protection de la peau non requise dans des conditions normales.

8.2.3 Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement:

Voir rubriques 6.2, 6.3 et 13

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect physique	Tissus humidifiés
Odeur	Odeur de lavande
Seuil d'odeur	Aucun renseignement disponible dans la littérature
Couleur	Blanc
Taille des particules	Aucun renseignement disponible dans la littérature
Limites d'inflammabilité	Aucun renseignement disponible dans la littérature
Inflammabilité	Non classé comme inflammable
Log Kow	Sans objet (mélange)
Viscosité dynamique	Aucun renseignement disponible dans la littérature
Viscosité cinématique	Aucun renseignement disponible dans la littérature
Point de fusion	Aucun renseignement disponible dans la littérature
Point d'ébullition	Aucun renseignement disponible dans la littérature
Densité de vapeur relative	Aucun renseignement disponible dans la littérature
Pression de vapeur	Aucun renseignement disponible dans la littérature
Solubilité	Aucun renseignement disponible dans la littérature
Densité relative	Aucun renseignement disponible dans la littérature
Densité absolue	Aucun renseignement disponible dans la littérature
Température de décomposition	Aucun renseignement disponible dans la littérature
Température d'auto-ignition	Aucun renseignement disponible dans la littérature
Point d'éclair	> 60 °C
pH	5

9.2. Autres informations

Point de coagulation (congélation)	0 °C
------------------------------------	------

POWER WIPES

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

En cas d'échauffement: risque d'incendie accru. Réaction acide.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucun renseignement disponible.

10.4. Conditions à éviter

Mesures de précaution

Tenir à l'écart des flammes nues/de la chaleur.

10.5. Matières incompatibles

Matières combustibles.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Formation de CO et de CO2 en cas de combustion.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

11.1.1 Résultats d'essais

Toxicité aiguë

POWER WIPES

Aucune donnée (expérimentale) disponible

Conclusion

Produits cosmétiques non soumis à la classification selon les critères du Règlement (CE) n° 1272/2008

Corrosion/irritation

POWER WIPES

Aucune donnée (expérimentale) disponible

Conclusion

Produits cosmétiques non soumis à la classification selon les critères du Règlement (CE) n° 1272/2008

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

POWER WIPES

Aucune donnée (expérimentale) disponible

Conclusion

Produits cosmétiques non soumis à la classification selon les critères du Règlement (CE) n° 1272/2008

Toxicité spécifique pour certains organes cibles

POWER WIPES

Aucune donnée (expérimentale) disponible

Conclusion

Produits cosmétiques non soumis à la classification selon les critères du Règlement (CE) n° 1272/2008

Mutagénicité sur les cellules germinales (in vitro)

POWER WIPES

Aucune donnée (expérimentale) disponible

Mutagénicité sur les cellules germinales (in vivo)

POWER WIPES

Aucune donnée (expérimentale) disponible

Conclusion

Produits cosmétiques non soumis à la classification selon les critères du Règlement (CE) n° 1272/2008

Cancérogénicité

POWER WIPES

Aucune donnée (expérimentale) disponible

Conclusion

Produits cosmétiques non soumis à la classification selon les critères du Règlement (CE) n° 1272/2008

Toxicité pour la reproduction

POWER WIPES

Motif de la révision: 2; 3; 8; 15

Date d'établissement: 2021-01-26

Date de la révision: 2021-07-29

Numéro de la révision: 0100

Numéro BIG: 66880

4 / 6

POWER WIPES

Aucune donnée (expérimentale) disponible

Conclusion

Produits cosmétiques non soumis à la classification selon les critères du Règlement (CE) n° 1272/2008

Toxicité autres effets

POWER WIPES

Aucune donnée (expérimentale) disponible

11.2. Informations sur les autres dangers

Il n'y a aucune preuve de propriétés perturbant le système endocrinien

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

POWER WIPES

Aucune donnée (expérimentale) disponible

Conclusion

Produits cosmétiques non soumis à la classification selon les critères du Règlement (CE) n° 1272/2008

12.2. Persistance et dégradabilité

Eau

L'/les agent(s) tensioactif(s) est/sont biodégradable(s) conformément au Règlement (CE) no 648/2004

12.3. Potentiel de bioaccumulation

POWER WIPES

Log Kow

Méthode	Remarque	Valeur	Température	Détermination de la valeur
	Sans objet (mélange)			

Conclusion

Ne contient pas de composant(s) bioaccumulable(s)

12.4. Mobilité dans le sol

Sans objet (article)

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Ne contient pas de composant(s) qui répond(ent) aux critères PBT et/ou vPvB repris dans l'annexe XIII du Règlement (CE) n° 1907/2006.

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Il n'y a aucune preuve de propriétés perturbant le système endocrinien

12.7. Autres effets néfastes

POWER WIPES

Gaz à effet de serre

Aucun des constituants connus ne figure sur la liste des gaz fluorés à effet de serre (règlement (UE) n° 517/2014)

Potentiel d'appauvrissement de la couche d'ozone (PACO)

Non classé comme dangereux pour la couche d'ozone (Règlement (CE) n° 1005/2009)

Eau écotoxicité pH

Changement de pH

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

13.1.1 Dispositions relatives aux déchets

Union européenne

Peut être considéré comme déchet non dangereux selon la Directive 2008/98/CE, comme modifiée par Règlement (UE) n° 1357/2014 et Règlement (UE) n° 2017/997.

Code de déchet (Directive 2008/98/CE, Décision 2000/0532/CE).

15 02 03 (absorbants, matériaux filtrants, chiffons d'essuyage et vêtements de protection: absorbants, matériaux filtrants, chiffons d'essuyage et vêtements de protection autres que ceux visés à la rubrique 15 02 02). Le code de déchet doit être attribué par l'utilisateur, de préférence en accord avec les autorités (environnementales) concernées.

13.1.2 Méthodes d'élimination

Éliminer les déchets conformément aux prescriptions locales et/ou nationales. Ne pas rejeter à l'égout ou dans l'environnement. Porter à un centre agréé de collecte des déchets.

13.1.3 Emballages

Aucun renseignement disponible

POWER WIPES

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Route (ADR), Chemin de fer (RID), Voies de navigation intérieures (ADN), Mer (IMDG/IMSBC), Air (ICAO-TI/IATA-DGR)

14.1. Numéro ONU	Transport	Non soumis
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU		
14.3. Classe(s) de danger pour le transport		
Numéro d'identification du danger		
Classe		
Code de classification		
14.4. Groupe d'emballage		
Groupe d'emballage		
Étiquettes		
14.5. Dangers pour l'environnement		
Marque matière dangereuse pour l'environnement	non	
14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur		
Dispositions spéciales		
Quantités limitées		
14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI		
Annexe II de Marpol 73/78	Sans objet	

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Législation européenne:

Teneur en COV Directive 2010/75/UE

Teneur en COV	Remarque
< 5 %	

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été réalisée pour le mélange.

RUBRIQUE 16: Autres informations

(*)	CLASSIFICATION INTERNE PAR BIG
ADI	Acceptable daily intake
AOEL	Acceptable operator exposure level
CE50	Concentration Efficace 50 %
CL50	Concentration Létale 50 %
CLP (EU-GHS)	Classification, labelling and packaging (Globally Harmonised System en Europe)
DL50	Dose Létale 50 %
DMEL	Derived Minimal Effect Level
DNEL	Derived No Effect Level
ErC50	EC50 in terms of reduction of growth rate
ETA	Estimation de la Toxicité Aiguë
NOAEL	No Observed Adverse Effect Level
NOEC	No Observed Effect Concentration
OCDE	Organisation de Coopération et de Développement Économiques
PBT	Persistent, Bioaccumulable & Toxique
PNEC	Predicted No Effect Concentration
STP	Sludge Treatment Process
vPvB	very Persistent & very Bioaccumulative

Cette fiche d'information sur la sécurité du produit informe des propriétés de certains substances, préparations et mélanges intégrés dans l'article. Elle ne comporte aucune spécification quant à la qualité, ni aucune notice d'emploi. Le respect des indications figurant sur cette fiche d'information sur la sécurité du produit ne dispense pas l'utilisateur de l'obligation de prendre toutes les mesures dictées par le bon sens, les réglementations, les directives du fabricant et les recommandations pertinentes, ou les mesures nécessaires et/ou utiles sur la base des conditions d'application concrètes. La fiche d'information sur la sécurité du produit se limite à donner des directives et des recommandations. Les informations figurant sur cette fiche d'information sur la sécurité du produit ont été rédigées sur la base des données et échantillons remis à BIG, au mieux de nos capacités et dans l'état actuel des connaissances. De nouvelles fiches d'information sur la sécurité du produit sont établies de temps à autre. Seules les versions les plus récentes doivent être utilisées. Sauf mention contraire sur la fiche d'information sur la sécurité du produit, les informations ne s'appliquent pas à d'autres articles, même pas à des articles semblables. BIG ne garantit ni l'exactitude, ni l'exhaustivité des informations fournies et n'est pas responsable des modifications apportées par des tiers. Cette fiche d'information sur la sécurité du produit n'a été établie que pour être utilisée au sein de l'Union européenne, en Suisse, en Islande, en Norvège et au Liechtenstein. Toute utilisation à d'autres pays est à vos risques et périls. L'utilisation de la fiche d'information sur la sécurité du produit est soumise aux conditions de licence et de limitation de responsabilité telles qu'énoncées dans le contrat entre BIG et le fabricant de cet article ou, à défaut, dans les conditions générales de BIG. Tous les droits de propriété intellectuelle sur cette fiche appartiennent à BIG. La distribution et la reproduction sont limitées. Consultez le contrat/les conditions mentionné(s) pour de plus amples informations.

Motif de la révision: 2; 3; 8; 15

Date d'établissement: 2021-01-26

Date de la révision: 2021-07-29

Numéro de la révision: 0100

Numéro BIG: 66880

6 / 6